

**BRIGADIERS SCOLAIRES
BANQUE DE CANDIDATS (SUR APPEL)**

Sous l'autorité du directeur du service de Sécurité incendie, le brigadier scolaire a pour rôle de surveiller les écoliers qui traversent aux intersections à l'aller et au retour de l'école afin d'assurer une circulation en toute sécurité. De plus, il informe et renseigne les écoliers sur les règles de sécurité.

EXIGENCES :

- Disponibilité complète à raison de cinq (5) jours par semaine durant l'année scolaire entre 7h00 et 16h00. Les heures de travail peuvent être réparties sur trois (3) périodes soit, le matin, le midi et le soir, variant entre 30 minutes et 1h30 par période;
- Bonne condition physique.

HABILETÉS RELIÉES À LA FONCTION :

- Être responsable, assidu et ponctuel;
- Être vigilant et posséder un bon jugement;
- Avoir des habiletés à côtoyer les élèves fréquentant les écoles de niveaux préscolaire et primaire.

Les personnes intéressées et croyant posséder les exigences et habiletés requises, doivent faire parvenir leur curriculum vitae, au plus tard le 30 avril 2018, par courriel à rh@ville.marieville.qc.ca ou par télécopieur au 514 666-1766.